

Répertoire national des certifications professionnelles
CAPA - Services aux personnes et vente en espace rural

Active

N° de fiche

RNCP25085

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 3

Code(s) NSF :

- 330 : Spécialités plurivalentes des services aux personnes
- 312 : Commerce, vente

Formacode(s) :

- 42056 : service à la personne
- 34525 : vente produit alimentaire

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2024

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION	-	-

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Activités visées :

Pour le champ professionnel "services aux personnes" :

Le titulaire du diplôme est un employé qualifié de niveau V, qui

assure des activités de services aux personnes, qui se définissent comme l'ensemble des activités contribuant au mieux-être des personnes. Il s'agit d'un secteur très diversifié et le titulaire du diplôme exerce son métier auprès de nombreux publics et notamment des publics dits fragiles : petite enfance, personnes handicapées, personnes âgées ou/et dépendantes.

Il réalise ses activités sous le contrôle d'un encadrement ou de l'employeur, mais il doit faire preuve d'initiatives dans les tâches d'entretien et d'hygiène et dans les relations qu'il entretient avec les personnes dont il a la charge.

Pour le champ professionnel "accueil-vente" :

Le titulaire du diplôme est un employé qualifié de niveau V, qui assure des activités d'accueil - vente. Il exerce son métier auprès de publics et clients divers, dans des commerces ruraux, de proximité et de première nécessité, dans des activités de services, et dans des commerces non sédentaires. Ces métiers s'exercent au sein de magasins de détail en alimentation générale ou spécialisée, d'entreprises artisanales (fromagerie, boucherie, boulangerie, ...), de petites et moyennes surfaces ou sur les marchés, par exemple. Le titulaire de l'emploi est en contact avec les clients, il doit faire preuve d'une certaine rigueur et autonomie dans les tâches et dans les relations qu'il entretient avec les clients. Il réalise les activités sous le contrôle d'un encadrement ou de l'employeur.

Compétences attestées :

Capacités générales

CG1 - Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

CG2 - Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

CG3 - Interagir avec son environnement social

Capacités professionnelles

CP4 - Établir une communication avec la personne et son entourage en lien avec son environnement

CP5 - Réaliser des interventions d'aide à la personne

CP6 - Réaliser des activités de vente

CP7 - S'adapter à des enjeux professionnels locaux

BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>RNCP25085BC01</p> <p>UCG 1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux</p>	<p>Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide 5 ans dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des 7 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.</p> <p>Ce bloc vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre position dans une situation à caractère social et civique - Utiliser des outils dans des situations de la vie courante 	
<p>RNCP25085BC02</p> <p>UCG 2 : Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle</p>	<p>Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide 5 ans dans le cadre de l'acquisition</p>	

	<p>de la certification. Le cumul des 7 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.</p> <p>Ce bloc vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'exprimer à travers une réalisation personnelle - Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel 	
<p>RNCP25085BC03</p> <p>UCG 3 : Interagir avec son environnement social</p>	<p>Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide 5 ans dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des 7 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.</p> <p>Ce bloc vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adapter son langage et son comportement aux situations de communication - S'appropriier les normes et cadres de référence d'un collectif 	
<p>RNCP25085BC04</p> <p>UCP 1 : Établir une communication avec la personne et son entourage en lien avec son environnement</p>	<p>Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide 5 ans dans le cadre de l'acquisition</p>	

	<p>de la certification. Le cumul des 7 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.</p> <p>Ce bloc vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adopter un mode de communication tenant compte des besoins de la personne - Mettre en oeuvre des activités favorisant le maintien ou le développement du lien social 	
<p>RNCP25085BC05</p> <p>UCP 2 : Réaliser des interventions d'aide à la personne</p>	<p>Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide 5 ans dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des 7 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.</p> <p>Ce bloc vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer des préparations culinaires et des travaux d'entretien du cadre de vie dans une perspective de confort, d'hygiène et de sécurité - Aider la personne dans des activités de la vie quotidienne 	

<p>RNCP25085BC06</p> <p>UCP 3 : Réaliser des activités de vente</p>	<p>Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide 5 ans dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des 7 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.</p> <p>Ce bloc vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir l'espace de vente en état marchand - Accompagner le client dans son acte d'achat 	
<p>RNCP25085BC07</p> <p>UCARE : unité capitalisable d'adaptation régionale ou à l'emploi</p>	<p>Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide 5 ans dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des 7 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.</p> <p>Ce bloc vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'adapter à des enjeux professionnels locaux 	

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

Le secteur des services à la personne a de larges contours et les emplois de services s'organisent et se construisent à partir des demandes des populations locales. Le secteur couvre une grande palette de métiers, d'emplois et d'activités, dont celles liées au milieu rural. Elles concernent la tenue de petits commerces alimentaires et de proximité, les soins aux animaux, ou encore les activités d'accueil de très jeunes enfants. Elles mobilisent également des compétences du secteur du bâtiment pour des petits travaux d'entretien de la maison ou d'adaptation du logement à la dépendance. Des techniques de bases des préparations culinaires sont en particulier requises dans les activités d'aide à domicile.

Type d'emplois accessibles :

Aide à domicile, garde malade, employé-e à domicile auprès d'enfants(employé(e) familial(e), nourrice, garde d'enfant à domicile, auxiliaire de vie auprès d'enfants), Assistant-e à la vie quotidienne des personnes âgées, dépendantes ou handicapées.

Assistant-e de vie scolaire, agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM), employé(e) de structures d'accueil pour la petite enfance (crèche, halte garderie...).

Employé(e) de structures (maisons de retraites, EHPAD...) pour les personnes âgées ou/et dépendantes (à l'exclusion des soins).

Employé(e) de collectivités locales (cantine, entretien des locaux...), agent des services hospitaliers, agent de propreté hospitalière, agent hôtelier hospitalier.

Employé(e) de structures d'accueil de loisirs en milieu rural (gîtes, chambres d'hôtes...).

Vendeur / vendeuse en alimentation (générale, produits frais, fruits et légumes, épicerie, boucherie-charcuterie, poissonnerie, boulangerie-pâtisserie), en prêt-à-porter, en bricolage, en équipement du foyer, en articles de bazar.

Code(s) ROME :

- K1304 - Services domestiques
- K1302 - Assistance auprès d'adultes
- D1102 - Boulangerie - viennoiserie
- K1303 - Assistance auprès d'enfants
- D1106 - Vente en alimentation

Références juridiques des réglementations d'activité :**VOIES D'ACCÈS**

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé : – pour moitié au moins d'enseignants des établissements agricoles publics ou privés justifiant des titres et diplômes requis pour enseigner dans une section préparant au CAP agricole,

			– pour moitié au maximum d'employeurs et de salariés des professions concernées.
En contrat d'apprentissage	X		idem
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle	X		idem
Par expérience	X		idem

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie	X	
Inscrite au cadre de la Polynésie française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Décret n° 2015-555 du 19 mai 2015 relatif au règlement général du CAP agricole

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Arrêté du 10 juin 2015 portant création de la spécialité "services aux personnes et vente en espace rural" du certificat d'aptitude professionnelle agricole et fixant ses conditions de délivrance (JO du 10 juillet 2015)

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Code de l'éducation articles R335-5 et suivants

Date d'échéance de l'enregistrement	01-01-2024
-------------------------------------	------------

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Liste complète des organismes préparant à la certification

(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/edition/exportPartenaireSp/13455>true>)

Certification(s) antérieure(s) :

N° de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
RNCP2330 (/recherche/rncp/2330)	RNCP2330 - CAPA - option Services en milieu rural

Fiche au format antérieur au 01/01/2019

(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/downloadAncFormat/13455>)